



**l'Ameublement
français**



Dossier de presse Filière Meuble **15 février 2018**

Sous embargo jusqu'au 15 février 2018 à 10h00

- Evolution et perspectives de l'emploi dans l'industrie et la distribution
 - Politique sociale et mobilisation environnementale de la filière
 - Résultats 2017 et tendances 2018

Contact presse :

Sayuli Nishioka - Cohn & Wolfe
37, rue de Bellefond - 75009 Paris
Tél : + 33 1 49 70 43 68
Email : sayuli.nishioka@cohnwolfe.com

SOMMAIRE

I – FORMATION ET APPRENTISSAGE : ENJEUX MAJEURS DE LA FILIERE MEUBLE	p. 3
A. 110 000 emplois dans l’ameublement en France	p. 3
B. Des politiques sociales dynamiques et ambitieuses au service de l’emploi	p. 3
C. Des ambitions affichées en matière de formation	p.4
II – RESULTATS 2017	p. 5
A. 2017 : troisième exercice consécutif en croissance	p. 5
B. La cuisine, leader du marché en 2017	p. 7
C. La grande distribution ameublement moins performante en 2017	p. 8
D. Des mises en chantier au beau fixe	p. 9
Annexes :	
- Les acteurs de la Filière Meuble	
- Les enseignes adhérentes de la FNAEM	
- Quelques marques adhérentes de l’Ameublement français	

I – FORMATION ET APPRENTISSAGE : ENJEUX MAJEURS DE LA FILIERE MEUBLE

A. 110 000 emplois dans l'ameublement en France

En France, **la filière ameublement emploie 110 000 personnes**, soit autant que les deux principaux constructeurs automobiles, Renault et Peugeot !

50 000 dans la fabrication (artisanat et industrie), et 60 000 dans la distribution.

Tant en fabrication qu'en distribution, la filière se caractérise toujours par une **nette prédominance de TPE/PME.**

Dans la distribution d'ameublement, les entreprises de plus de 20 salariés ne représentent que 3% des 5230 entreprises et 8100 établissements. A contrario, 73% des magasins emploient moins de 5 salariés.

Par ailleurs, **les effectifs ont repris leur progression**, après une légère décline consécutive à plusieurs sinistres sociaux majeurs survenus entre 2013 et 2015. L'ancienneté moyenne des salariés (10 ans), le taux de **contrat à durée indéterminée (92%)** et de contrats à temps complet (86%) attestent de la responsabilité sociale des enseignes d'ameublement.

Dans la fabrication d'ameublement 83% des entreprises sont des TPE mais elles n'emploient que 24% des salariés. En effet, **les entreprises de plus de 50 salariés - qui ne représentent que 2,6% du total des entreprises - concentrent 45% des effectifs.** 97% des salariés sont en contrat à durée indéterminée.

La branche fabrication d'ameublement présente de belles perspectives pour les jeunes :

- L'engagement pour l'emploi des jeunes se remarque **par le fort taux de CDI chez les moins de 26 ans : 69% (contre 46% en moyenne nationale).**
- Dans les dix prochaines années, près de 30% des effectifs de la branche partiront en retraite, créant un besoin de recrutement de plus de 10.000 nouveaux collaborateurs.
- Les métiers de la fabrication d'ameublement sont en pleine évolution, traduisant en grande partie les transformations de cette industrie sous l'impact du numérique, induisant une baisse des effectifs d'ouvriers non qualifiés (-7,5 points en 15 ans) au profit de postes plus qualifiés : ainsi, **les niveaux DUT-BTS ou licence/master représentent actuellement 35% des embauches du secteur.**

Mais le secteur et les métiers sont peu connus : c'est pourquoi l'Union nationale des Industries de l'Ameublement français **a engagé une démarche auprès des jeunes et du grand public sur l'attractivité des métiers de la fabrication d'ameublement**

Sources : Rapport de branche, OPCA3+ mars 2016 ; Etude prospective sur les métiers de la fabrication d'ameublement, KYU Lab, mai 2016

B. Des politiques sociales dynamiques et ambitieuses au service de l'emploi

Pour relever le défi lancé aux entreprises et aux salariés par les nouvelles technologies, **fabricants et distributeurs français d'ameublement sont d'ores et déjà engagés** dans des politiques sociales dynamiques et ambitieuses pour adapter leurs salariés, conserver et faire évoluer leurs compétences internes et attirer les nouveaux talents.

Côté distribution, la FNAEM a ainsi signé 6 accords ou avenants avec les partenaires sociaux au cours des derniers mois. Etendus ou en cours d'extension, ces accords de branche visent à améliorer les avantages sociaux des salariés (Accords salaires minima, dons de jours et congés pour événements familiaux, participation, intéressement), ou encore à renforcer le dialogue social au sein de la branche (Accord relatif à la protection des négociateurs et Accord créant la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation).

En droite ligne avec les objectifs gouvernementaux de réduction du nombre de branches, la FNAEM a par ailleurs engagé, de concert avec les organisations professionnelles représentatives de la branche du négoce d'électroménager (FENACEREM et FEDELEC) un **chantier de rapprochement des conventions collectives ameublement et électroménager**. L'objectif est de faire émerger un **pôle conventionnel « distribution de l'équipement de la maison » fort de 125 000 salariés**, susceptible d'accueillir d'autres branches proches. Les premières discussions relatives à ce rapprochement ont débuté avec les partenaires sociaux.

Enfin le site www.meuble-emploi.fr, **première bourse à l'emploi réservée aux professionnels du secteur de l'ameublement et de l'équipement de la maison** a été lancé fin 2017 par la FNAEM et les partenaires sociaux de la branche du Négoce de l'Ameublement et de l'équipement de la maison réunis au sein de l'association pour la gestion du paritarisme dans le négoce d'ameublement (AGPNA). Cette bourse à l'emploi vise à faciliter la recherche de candidats intéressés par les nombreux métiers du secteur de l'ameublement et de l'équipement de la maison, leur recrutement et, plus largement, la mobilité professionnelle dans notre secteur.

Côté fabrication, l'Union nationale des industries de l'Ameublement français nourrit avec les partenaires sociaux un dialogue actif, qui a conduit à la signature de **13 accords collectifs** depuis 2015, majoritairement consacrés au développement des compétences, mais aussi aux régimes de frais de santé et de prévoyance, aux rémunérations minimums, et enfin à l'égalité hommes / femmes.

La branche fabrication d'ameublement s'engage également fortement sur les terrains de **l'apprentissage et de la reconversion professionnelle**.

S'appuyant sur trois centres de formation régionaux et un tissu d'entreprises implantées sur tout le territoire, **l'Ameublement français valorise l'apprentissage**. A l'occasion de la dernière édition du Mondial des Métiers de Lyon (du 1 au 4 février 2018), les professionnels sont allés à la rencontre des jeunes afin d'être au plus près de leurs interrogations sur leurs orientations et de leur faire découvrir des métiers alliant savoir-faire et innovation technologique. C'est aussi dans cet esprit que formateurs et apprentis de l'Afpia Est-Nord ont participé à la dernière édition du concours *Beau Travail* initié pour la troisième année consécutive par le MEDEF dans le but de promouvoir l'apprentissage lors du Tour de France : ils ont pensé et conçu un vélo multi matériaux, en ayant recours à des techniques innovantes et digitales.

En réponse à la problématique persistante des métiers en tension, diverses initiatives ont également été menées en région pour **accompagner les reconversions professionnelles de personnes en recherche d'emploi**. Des expérimentations s'appuyant sur des synergies entre les entreprises qui ont des besoins en recrutement, les institutions locales (Pôle Emploi, Régions, Mairies, etc.) et les centres de formation, ont permis de mettre en place des dispositifs d'identification et de formation de nouveaux candidats aux professions de l'ameublement. Avec à la clé des embauches en CDI pour 100% des personnes en reconversion comme le prouvent les expériences menées en Picardie par la société Drucker ou par un collectif de 9 entreprises de la plaine des Vosges.

C. Des ambitions affichées en matière de formation

L'ameublement Français et la FNAEM soutiennent l'initiative du gouvernement visant à confier aux branches professionnelles une plus grande maîtrise de l'apprentissage.

Les deux organisations professionnelles sont engagées dans une politique de développement des formations à destination des 110 000 salariés de la filière avec un double enjeu :

- Permettre l'adaptation des salariés actuels aux importantes mutations économiques et technologiques en cours,

- Renforcer l'attractivité des entreprises en proposant aux jeunes des formations qualifiantes, couplées à de réelles perspectives de carrière.

La FNAEM entend intensifier ses efforts au cours des cinq prochaines années, pour accroître auprès des jeunes l'attractivité des métiers de la distribution spécialisée, notamment via le **développement de formations qualifiantes** : Certificats de Qualification Professionnelle, titres professionnels. Grâce à de nouveaux moyens humains, la branche, désormais gestionnaire des CQP et titres professionnels des cuisinistes, entend multiplier, à destination des entreprises du secteur et en coordination avec les partenaires sociaux, des outils de formation similaires à ceux déjà éprouvés dans la cuisine.

A ce titre, elle accorde une grande attention à la réforme annoncée des contenus et modalités des outils de formation.

L'Ameublement français a depuis plusieurs années une politique très volontariste en matière de formation. Depuis la dernière réforme de la formation, la branche fabrication d'ameublement a mis en place une **contribution additionnelle de 0,5 % pour la formation**, orientée vers le financement des formations les plus prometteuses pour développer l'activité des entreprises, et notamment les **Certificats de Qualification Professionnelle Ameublement (CQPA)** conçus spécifiquement pour accompagner les mutations du secteur.

L'accent a été mis ces dernières années sur la montée en compétences des salariés relative à **la modernisation de l'outil de production, via les technologies numériques avec deux CQPA** : pilote de machine à commande numérique et pilote de ligne automatique de fabrication de l'ameublement. **Les compétences qui relèvent de l'économie circulaire sont également un axe de développement**, notamment le recyclage des meubles en fin de vie et la réutilisation d'une partie des composants dans la fabrication de meubles neufs ; c'est pourquoi deux CQPA ont été créés : Intervenant et Animateur d'équipe en revalorisation de mobilier et d'agencement.

D'autres formations sont également à l'étude, **en particulier dans les métiers périphériques de la production** (e-marketing, management, maintenance, export...).

II – RESULTATS 2017

A. 2017 : troisième exercice consécutif en croissance

Le marché du meuble poursuit sa croissance en 2017 sur un rythme proche de celui des deux exercices précédents. Ainsi, après +2,4 % en 2015 puis +2,3 % en 2016, le marché progresse à nouveau de 2,0 %. En 2017, le marché aligne ainsi son troisième exercice consécutif en croissance, une première depuis la période 2004–2007 qui avait vu la croissance du marché perdurer sur quatre ans. Le marché gagne ainsi 200 millions d'euros en valeur pour s'établir à 9,76 milliards d'euros TTC et retrouver ainsi un niveau proche de celui qui était le sien avant la crise du début des années 2010.

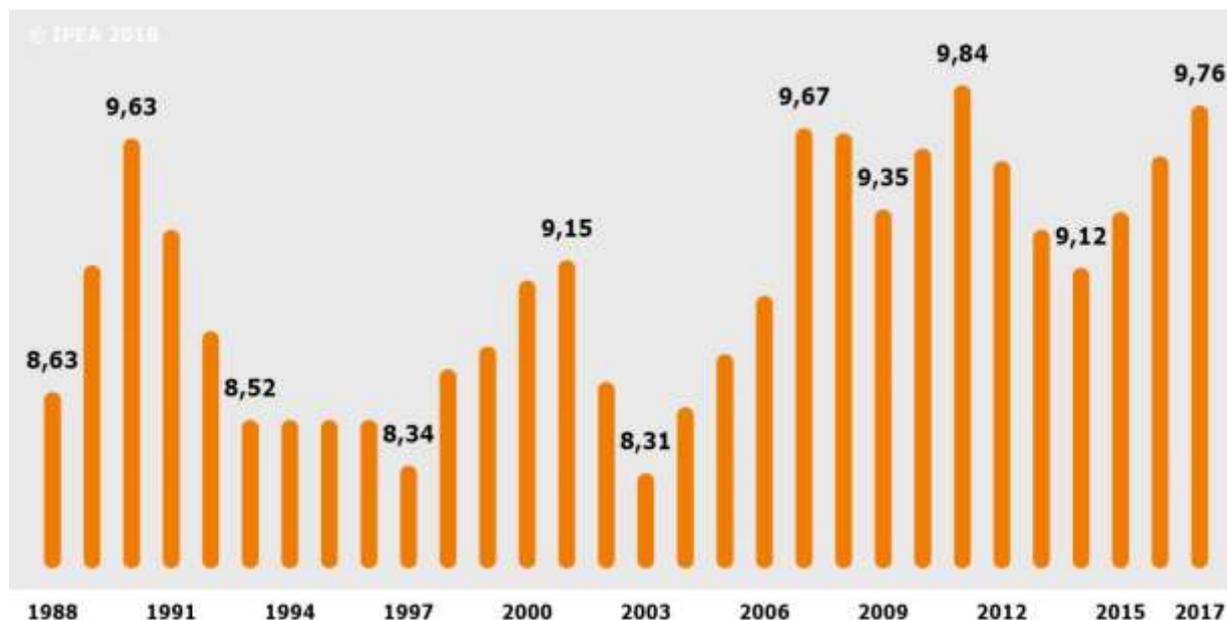
Attention toutefois, malgré un résultat de fin d'année plutôt flatteur, il convient de noter que les performances du marché tout au long de l'année auront été globalement erratiques et qu'il doit ce résultat, assez inattendu au vu de son premier semestre, en grande partie à un troisième trimestre hors norme en termes de croissance.

Si, sur les deux exercices précédents, les soldes d'hiver avaient été synonymes de croissance, cela n'aura pas été le cas en 2017 et le secteur aura débuté l'année par une contraction de son activité de 6,8 % en janvier. Le marché aura ainsi dû composer avec un premier mois en fort recul, qui aura pesé

lourdement sur son chiffre d'affaires du premier semestre. En effet, si l'on retire les performances du mois de janvier, et malgré des résultats erratiques, le marché enregistre sur cinq mois, entre février et juin, une croissance supérieure à 1 %.

Si le marché est tout de même parvenu à limiter les pertes en clôturant les six premiers mois sur un recul d'activité de seulement 0,4 %, le troisième trimestre lui aura permis de véritablement redémarrer en enchaînant pendant trois mois des performances exceptionnelles, se traduisant par une croissance cumulée sur la période juillet-septembre de 8,5 %. Cette bonne période aura également permis de compenser les résultats plus mitigés du dernier trimestre.

La consommation de meubles depuis 1988 (milliards d'euros courants TTC)



Source : IPEA.

B. La cuisine, leader du marché en 2017

Evolution en valeur par familles de produits – milliards d’euros courants TTC

	2017	ÉVOLUTION 2017/2016	STRUCTURE DU MARCHÉ 2017
Meuble meublant	3,06	+0,1 %	31,2 %
Meuble de cuisine	2,57	+4,0 %	26,3 %
Canapés, fauteuils et banquettes	2,42	+2,3 %	24,8 %
Literie	1,34	+3,0 %	13,8 %
Meuble de salle de bains	0,24	-1,6 %	2,5 %
Meuble de jardin	0,13	+2,0 %	1,4 %
Total	9,76	+2,0 %	100,0 %

Source : IPEA.

Si l’année 2017 aura permis à certains segments d’enregistrer de belles progressions, comme par exemple la cuisine, la literie et le rembourré, pour d’autres segments, l’exercice se sera révélé plus difficile. C’est par exemple le cas du meuble meublant dont les ventes parviennent tout juste à se maintenir et du meuble de salle de bains qui ne parvient toujours pas à redémarrer.

: : **La cuisine** enregistre la meilleure performance du marché en 2017. Le marché a pu profiter d’une activité soutenue dans l’immobilier neuf comme ancien. L’engouement des consommateurs pour la cuisine intégrée est toujours vif et le taux d’équipement des ménages français demeure encore un des plus faibles d’Europe, laissant entrevoir de belles perspectives de développement pour les années à venir. Sur l’exercice qui vient de s’écouler, ce sont bien évidemment les spécialistes cuisine qui enregistrent les meilleures performances. La grande distribution ameublement, qui avait mal débuté l’année sur ce marché, a su se rattraper au second semestre pour terminer l’année en croissance.

: : Le segment **literie** est encore en progression en 2017, sur un rythme toutefois moins soutenu que celui des deux exercices précédents. Le marché aura encore une fois été très fortement rythmé par les promotions et les remises tout au long de l’année, ce qui peut expliquer en partie ce ralentissement de la croissance. Les enseignes de la grande distribution ameublement reprennent la main sur les spécialistes literie cette année. Ces derniers ne progressent que faiblement et restent loin des performances de la grande distribution ameublement sur l’exercice. On notera aussi les très bons résultats de la vente en ligne, mais sur des volumes d’activité moindres toutefois. Les ventes de literie de 160 cm et plus continuent de se développer auprès d’un consommateur de plus en plus à la recherche de grandes tailles.

: : Le segment du **meuble rembourré** poursuit sur sa lancée des deux exercices précédents et voit encore ses ventes progresser en 2017. Comme tous les ans maintenant, les écarts de performances continuent de se creuser entre les canapés et fauteuils d’un côté, qui enregistrent des résultats plus que satisfaisants sur l’ensemble de l’année, et les banquettes de l’autre, qui n’en finissent plus de voir leurs ventes reculer, même en ce qui concerne la vente en ligne. La multiplication des offres premier-prix, aussi bien sur Internet qu’en magasin, en ce qui concerne le canapé convertible, font que ce produit devient maintenant le premier concurrent de la banquette.

:: En ce qui concerne le marché du **meuble meublant**, seules les enseignes de la vente en ligne peuvent se vanter d'afficher des performances dignes de ce nom. Concernant les enseignes physiques, l'accent est mis sur d'autres rayons comme la literie ou la cuisine autant dans la communication qu'en magasin, ce qui amène les ménages à arbitrer en défaveur du meublant lors de leurs achats de meubles ces dernières années. Malgré le fait que le meuble meublant demeure le premier poste de dépenses de meubles des Français, ce n'est plus lui qui impulse la tendance du marché. En 2017, les ventes se maintiennent tout juste et ses performances stagnent depuis maintenant quatre ans juste au-dessus des trois milliards d'euros.

:: **Le meuble de jardin** est en croissance sur l'exercice 2017. Il aura pu profiter d'un printemps ensoleillé avec des températures parfois caniculaires très tôt dans l'année, ce qui aura bien lancé la saison et lui aura également permis de s'étirer dans le temps un peu plus qu'à l'ordinaire.

:: Enfin, en ce qui concerne **les meubles de salle de bains**, le segment ne parvient toujours pas à redémarrer. Malgré les bonnes performances observées sur le marché de l'immobilier auquel le marché de la salle de bains est pourtant intimement lié, les ventes du segment sont encore en recul. Comme pour le meuble de jardin, ce segment est maintenant préempté par les enseignes de bricolage qui jouent majoritairement le prix malgré certaines mises en scène réussies. Le « gap » entre l'offre des GSB et des spécialistes s'accroît, nécessitant une offre globale des spécialistes encore plus riche en termes de produits et de services pour se démarquer. Les limites actuelles du développement de l'offre des spécialistes s'expliquent avant tout par les plombiers-sanitaristes qui ont encore une fois privilégié les ventes de systèmes de chauffage en 2017.

C. La grande distribution ameublement moins performante en 2017

Structure de la distribution en 2017

	PART DE MARCHÉ	CA MDS € TTC	ÉVOLUTION 2017/2016
Grande distribution ameublement	50,3 %	4,91	+0,9 %
Spécialistes cuisine	13,3 %	1,30	+6,0 %
Ameublement milieu de gamme	10,5 %	1,02	+1,4 %
Ameublement haut de gamme	3,8 %	0,37	+2,0 %
Artisans	3,4 %	0,33	-0,4 %
Autres circuits	18,7 %	1,83	+3,3 %
Total	100 %	9,76	+2,0 %

Source : IPEA.

Grande distribution ameublement : magasins du type Alinéa, But, Conforama, Fly, Ikea etc. Spécialistes cuisine : magasins du type Ixina, Mobalpa, Schmidt, etc. Ameublement milieu de gamme : magasins du type Mobilier de France, Monsieur meuble, petits magasins de meubles généralistes, etc. Ameublement haut de gamme : magasins du type Ligne Roset, Roche-Bobois, etc. Autres circuits : magasins spécialisés et non spécialisés meubles dont spécialistes literie, spécialistes salon, e-commerce, etc.

:: Comme en 2016, **les spécialistes cuisine** enregistrent la meilleure progression du marché. La reprise soutenue du marché de l'immobilier ainsi qu'une communication permanente auprès du

consommateur permet aux spécialistes de développer encore leurs ventes sur un marché de la cuisine intégrée pour lequel de nombreux ménages restent à équiper.

: : Même si elles font moins bien que le marché, les enseignes de **l'ameublement milieu de gamme** continuent de voir leur chiffre d'affaires progresser en 2017. La croissance est cependant limitée, mais permet toutefois de stabiliser un circuit pour lequel le début des années 2010 aura été extrêmement difficile. Encore une fois, c'est grâce au segment des meubles rembourrés que le circuit parvient à tirer son épingle du jeu, puis au meuble meublant, largement abandonné par la grande distribution. Si les bons résultats sont présents dans les grandes enseignes nationales, les magasins indépendants peinent encore pour bon nombre d'entre eux à sortir la tête de l'eau.

: : **La grande distribution ameublement** progresse faiblement en 2017, avec des résultats toutefois inégaux d'une enseigne à l'autre. Attention au segment du meuble meublant, dont les espaces de vente se réduisent dans de nombreux magasins au profit du rembourré, de la literie ou de la cuisine. Cette diminution des surfaces de vente se traduit par un chiffre d'affaires en fort recul pour certains sur ce segment, qui reste pourtant le premier poste de recettes du circuit, et cela laisse toute liberté aux acteurs du e-commerce pour se développer...

: : Parmi les autres circuits du marché, on notera notamment les bonnes performances du **e-commerce** qui continue de développer son activité sur un secteur qui est maintenant perçu comme un élément stratégique dans son offre globale. Afin de développer le chiffre d'affaires du mobilier et de faire progresser un panier moyen qui reste encore très bas, de nombreux acteurs de la vente à distance tentent de monter en gamme et testent des concepts de points de vente ou des showrooms.

: : **Les spécialistes literie**, s'ils progressent encore en 2017, voient néanmoins leur croissance ralentir sur l'exercice. Les ouvertures de points de vente pour les enseignes nationales auront été moins nombreuses, ce qui pèse sur les performances du circuit. Devant ce ralentissement de la croissance, certains cherchent déjà des solutions alternatives pour faire remonter le panier moyen, notamment en proposant aux clients des offres de location avec option d'achat, avec un certain succès semble-t-il.

: : Le marché du **mobilier de bureau**, sur les quatre premiers mois de l'année, a connu des prises d'ordres en fort recul (entre - 6 % et - 13 %) par rapport à 2016 ; ceci peut s'expliquer par une position en retrait des acteurs publics comme privés sur les premiers mois de l'année dans l'attente d'une stabilisation du paysage politique. Sur le deuxième semestre (et particulièrement les trois derniers mois de l'année), les prises d'ordres ont connu un nouveau dynamisme, entraînant une très belle reprise de la production et du marché. Du fait de l'attentisme des premiers mois et du décalage de 2 à 3 mois entre prises d'ordres et facturations, le marché français du mobilier de bureau en facturations en cumulé s'établit aux alentours de 1 150 millions d'€ à fin décembre 2017 en négatif (-2,5 %).

D. Des mises en chantier au beau fixe

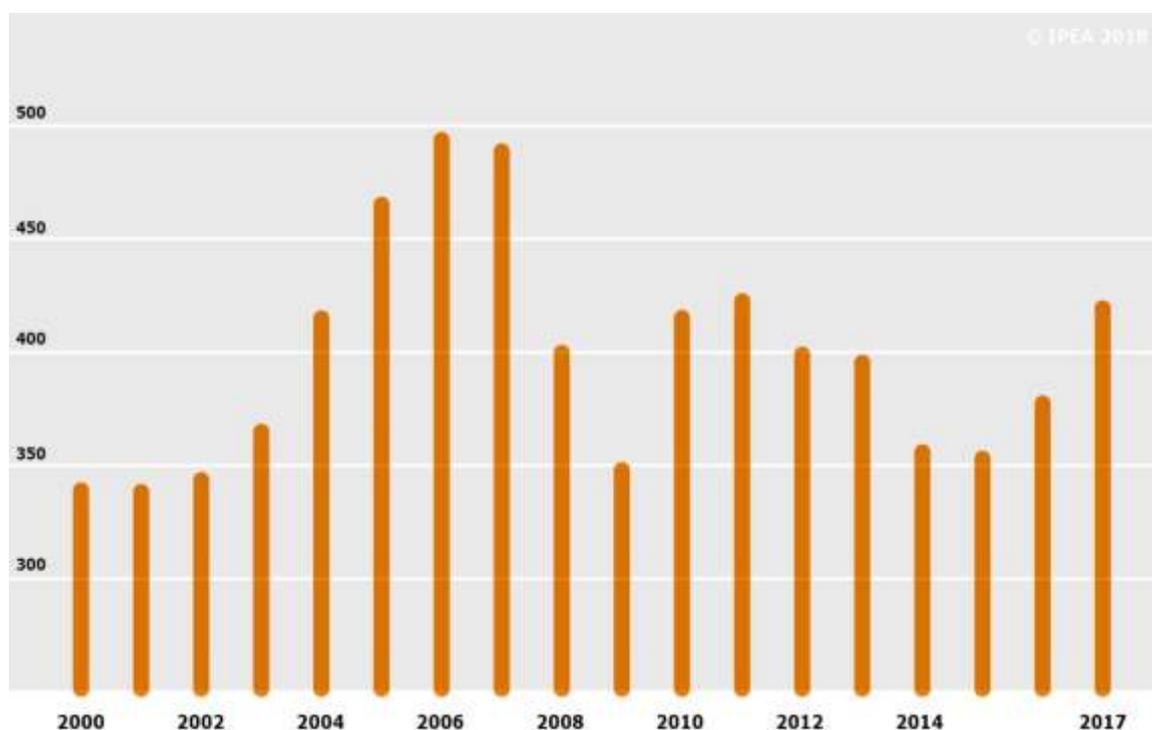
L'activité sur le secteur du meuble est fortement corrélée à ce qui passe sur le marché de l'immobilier neuf comme ancien. En effet, le déménagement demeure la première raison d'achats de meubles des ménages et près d'un meuble sur trois est acheté par un ménage qui a déménagé durant les 24 mois précédents.

En 2017, le marché du meuble aura pu compter sur un marché de l'immobilier neuf dynamique. Les mises en chantier de logements neufs ont progressé de 16 % sur un an, pour approcher les 420 000 logements commencés.

Même si l'activité dans la construction neuve reste encore loin de ses pics d'activité du milieu des années 2000, elle parvient néanmoins à revenir à son niveau du début des années 2010. Pour l'année 2018, les mises en chantiers de logements neufs devraient se maintenir au-dessus des 400 000 unités, malgré un léger recul à prévoir avec environ 10 000 unités de moins selon les premières estimations de la FFB, ce qui correspond à un recul d'environ 2,5 % sur l'ensemble de l'exercice. Le marché du meuble pourra donc encore compter en 2018 sur la construction neuve pour soutenir ses ventes.

En 2017, le marché du meuble aura également pu compter sur une activité soutenue dans l'immobilier ancien. En effet, selon la dernière note de conjoncture immobilière des notaires de France, le nombre de transactions effectuées bat des records depuis deux ans et, à fin octobre 2017, ce sont 958 000 transactions qui avaient été enregistrées durant les douze derniers mois, soit une progression de près de 16 % par rapport à la période précédente. Cette forte croissance est principalement due à un effet de rattrapage d'un marché en perte de vitesse entre 2012 et 2014. Ce rattrapage devrait atteindre ses limites dans le courant de l'année 2018, mais l'impact sur les transactions devrait toutefois demeurer limité et ces dernières devraient se maintenir à des niveaux élevés.

Mises en chantier de logements neufs (milliers)



ANNEXES

Les acteurs de la Filière Meuble

A propos de la FNAEM

La Fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison est depuis 2002 l'unique organisation professionnelle représentant au niveau national la branche du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la Maison.

Elle rassemble aujourd'hui près de 3300 points de vente, dont les parts du marché national de l'ameublement sont estimées à 75%.

La FNAEM réunit tous les types de distribution : les principales enseignes et groupements de magasins spécialisés dans l'ameublement et l'équipement de la maison, opérant au niveau national ainsi qu'une large majorité de négociants affiliés ou indépendants, regroupés au sein d'une trentaine de Chambres régionales.

L'ensemble des informations concernant la FNAEM et ses activités est disponible à l'adresse suivante : www.fnaem.fr

A propos de l'Ameublement français

L'Ameublement français est une organisation professionnelle qui rassemble les acteurs français de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Face aux grandes mutations du secteur, l'Ameublement français met à disposition des ressources et initie des actions collectives innovantes afin d'aider les entreprises à adapter leur organisation et leur offre à la conquête des marchés français et internationaux. Son ambition est de faire de la production française une référence de l'excellence du savoir-faire industriel et de l'art de vivre.

Pour en savoir plus : www.ameublement.com

A propos de l'IPEA

L'IPEA, Institut de Prospective et d'Etudes de l'Ameublement, est une association 1901.

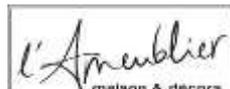
Sa mission est :

- De réaliser, publier et commercialiser toute statistique, étude quantitative et prospective sur les marchés de l'ameublement, de l'équipement de la maison et de l'habitat,
- D'étudier et d'engager toute action concourant à une meilleure connaissance de l'évolution de ces marchés et de leurs perspectives.

En 2017, l'IPEA a réalisé plus de 20 000 enquêtes consommateurs sur leurs achats et leurs attitudes et a suivi les ventes de tous les acteurs du marché grâce à ses panels.

Pour en savoir plus : www.ipea.fr

Enseignes adhérentes de la FNAEM



Quelques marques adhérentes de l'Ameublement français

ADIVA
ESQUIF
www.esquif.com

ALSAPAN
Furniture, Flooring, Worktops

Ab
ambiance bain

ANDRE RENAULT
Fournisseur de la 1^{re} et 2^e République

Arthur Bonnet



burov

Célio
CHAMBRE & DRESSING

Clear Channel

COULIDOOR®

cuisinella
Des cuisines qui donnent envie.

Demeyere

CANAPES
DUVIVIER

DODO
Tout un monde de douceur

ebac
la literie les yeux fermés

Epeda

EUROSIT

Fermob
outdoor lounge

GAUTIER

Messieurs
GRANDVUNET CATENAZ
Couture et décoration d'intérieur



HAWORTH®

Kazed



LA MANUFACTURE
DU DESIGN

LAPEYRE

ligne roset®



MERINOS

MOBALPA

mobibam
et si vous pouviez tout ranger ?

optimum

Parisot

/perene

JaniJURA

SAUTHON
100% environnement

SCHMIDT

scidae

simire

SOCA

SoCooC

sogal

Sokoa

TAILLARDAT
SAUVAGE & CO

weber
industries